

Avis de la Direction de santé publique concernant la Fluoruration de l'eau potable à la Ville de Québec

La Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale (DSP) considère que la fluoruration des eaux de consommation demeure le moyen le plus efficace et le moins coûteux de prévenir la carie dentaire, et ce, particulièrement pour les populations les plus vulnérables. Aucune autre mesure ne s'est avérée aussi efficace sur ce plan alors que tous les effets négatifs allégués demeurent d'ordre théorique. L'innocuité de cette mesure pour l'environnement a par ailleurs été clairement démontrée. Par conséquent, la DSP appuie la mise en place d'une politique municipale qui favorise la santé dentaire des citoyens de Québec. Plus particulièrement, dans le contexte de la nouvelle Ville de Québec, **la DSP recommande non seulement de maintenir le bénéfice de la fluoruration, telle que pratiquée depuis 1972 dans les limites de l'ancienne agglomération, mais de l'étendre à l'ensemble du territoire dès que les capacités techniques le permettront.**

Le retard du Québec

Depuis 1955 une quarantaine de municipalités du Québec ont choisi de fluorurer artificiellement leur eau potable touchant ainsi un peu plus d'un demi-million de personnes, soit 7 % de la population du Québec. Dans le reste du Canada c'est 54% de la population qui bénéficie de la fluoruration, presque toutes les grandes villes sont fluorées (Halifax, Toronto, Ottawa, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Edmonton). Aux Etats-Unis, 62 % des personnes qui sont desservies par un réseau public d'eau potable reçoivent de l'eau fluorée. Il n'est donc pas étonnant que le Québec accuse toujours le même retard historique pour la santé dentaire. La carie est 30 % plus élevée chez les jeunes du Québec comparés à ceux de l'Ontario et des États-Unis. Les effets d'une bonne santé dentaire sur la santé globale et l'estime de soi ont été largement documentés et il est déplorable que la province de Québec accuse toujours un retard à cet égard par rapport à ses voisins immédiats.

Dans la ville de Québec, présentement environ 240 000 personnes reçoivent de l'eau fluorée provenant des usines de filtration de l'ancienne municipalité. La mise à niveau de ce service pour l'ensemble de la nouvelle municipalité permettrait de doubler la population qui aurait accès à ce bénéfice. Nous croyons que l'impact sur l'amélioration de la santé dentaire serait considérable.

La fluoruration est efficace

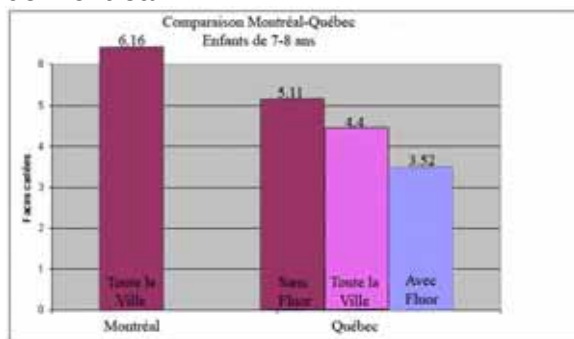
La fluoruration est en effet reconnue comme la méthode la plus efficace et la moins coûteuse pour enrayer la carie dentaire dans toutes les couches d'âges de la population. C'est pourquoi elle est supportée par les plus hautes autorités en matière de santé : l'Organisation Mondiale de la Santé, le Center for Disease Control d'Atlanta, l'Association Dentaire Canadienne et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. La fluoruration de l'eau potable permet de diminuer la carie chez les jeunes dans une proportion de 20 à 40 %. On constate, par ailleurs, que le fluor protège aussi les personnes âgées qui, de plus en plus aujourd'hui, ont conservé leurs dents et qui sont particulièrement vulnérables aux caries de racine.

La fluoruration est efficace ici-même à Québec

La carie dentaire est encore un problème important pour la région de Québec. Plus de 40 % des enfants à la maternelle en sont affectés et, dès l'âge de 12 ans, 73 % des jeunes québécois ont des caries sur leurs dents permanentes. Heureusement, grâce à l'apport en fluor de l'eau potable pour presque la moitié de la population de la Ville de Québec, on constate que les indices de carie y sont meilleurs que dans le reste de la province.

Si on compare les enfants provenant des écoles situées sur le territoire desservi par l'ancienne Ville de Québec (eau fluorée) avec ceux de la périphérie (eau non fluorée), on constate immédiatement l'avantage pour leur santé dentaire. Les enfants de la ville-centre ont de 30 à 40 % moins de caries, et ce, malgré la présence de facteurs sociodémographiques habituellement considérés comme défavorables.

L'agrandissement de la zone desservie avec de l'eau fluorée permettrait d'abaisser encore davantage les indices de carie. Les enfants provenant des zones fluorées de Québec présentent actuellement des indices coupés de moitié par rapport à ceux de Montréal.



La fluoration est sûre

Depuis près de 60 ans que la fluoration existe, un grand nombre d'études ont été réalisées afin d'en vérifier les impacts sur la santé et s'assurer de l'innocuité de cette mesure pour l'environnement. Lorsqu'il est utilisé aux doses recommandées, le fluor ajouté à l'eau potable n'a jamais démontré d'effets adverses chez les humains. Les allégations d'effets carcinogènes, tératogènes, génotoxiques et autres n'ont jamais été corroborés par un examen scientifique rigoureux. Seule la fluorose dentaire, surtout les formes légères et très légères ont été rapportées chez certaines populations. Ces altérations, qui sont surtout de nature cosmétique et ne posent pas de problème pour la santé, seraient dues à l'utilisation concomitante d'autres sources d'apport en fluorure, notamment les pâtes dentifrices qui peuvent être avalées lors du brossage des dents par les tout petits enfants. La DSP confirme que le fluor dans l'eau potable à la concentration recommandée de 0,7 PPM est sécuritaire et ne présente aucun risque pour la population.

La fluoration est économique

L'addition de fluor à l'eau de consommation est un procédé simple et peu coûteux. On estime à environ 75¢ par année par personne les coûts de la fluoration pour un réseau public d'une municipalité de dimension moyenne. Pour chaque citoyen, il en coûte à peu près 50 \$ sur une vie entière, soit moins que le prix pour une obturation simple chez le dentiste. À Québec même, on constate que déjà chez un enfant de 7-8 ans, la fluoration aura permis de sauver en moyenne près de deux faces dentaires, c'est-à-dire une obturation coûtant 75 \$ chez le dentiste. C'est dire que nous avons déjà obtenu un retour positif sur notre investissement dès ce jeune âge. Tout cela sans compter les souffrances et désagréments qui ont pu être évités en conservant une dentition saine.

La fluoration est équitable

Même si la carie dentaire régresse actuellement dans la population en général, ses ravages continuent et même s'accroissent dans les populations plus vulnérables, notamment les familles des milieux défavorisés. Afin de rendre les chances de santé égales pour tous, nous croyons qu'il faut assurer l'accès à l'eau fluorée pour l'ensemble de la population. Quand une municipalité choisit la fluoration, tous en profitent mais ce sont les membres les plus vulnérables de notre société qui en profitent le plus. Nous croyons qu'en matière de santé dentaire, la fluoration est justifiée car elle se fait au profit du bien-être de toute la communauté. Voilà sans doute la raison pour laquelle la fluoration est largement acceptée par la population.

En conclusion

Considérant les bénéfices de la fluoration pour la santé dentaire, considérant sa sécurité démontrée pour la santé et pour l'environnement, considérant son faible coût et son caractère équitable, la DSP recommande à la Ville de Québec d'étendre la fluoration aux nouvelles usines de traitement de l'eau potable et d'entreprendre la mise à niveau des usines qui présentement ne comportent pas cette capacité.